AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (16)ItemJean-Baptiste André Godin au préfet de l'Aisne, 8 septembre 1875

Jean-Baptiste André Godin au préfet de l'Aisne, 8 septembre 1875

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (16)
Collation1 p. (407r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers. Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin au préfet de l'Aisne, 8 septembre 1875, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 21/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/48583

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction8 septembre 1875
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
DestinataireGigault de Crisenoy, Étienne Jules (1831-1901)
Lieu de destinationLaon (Aisne)

Description

RésuméGodin explique au préfet qu'après le départ de madame Paquerot et de la réorganisation des classes qui a suivi, il souhaiterait, à l'approche de la nouvelle année scolaire, connaître quelle suite doit être donnée à la demande qu'il lui a adressée le 30 août 1875. Il voudrait savoir s'il peut rétablir ses classes mixtes sous la direction d'Alexandre Onésime Poëtte.

NotesDestinataire : le préfet de l'Aisne d'après l'index du registre de correspondance ; Étienne Jules Gigault de Crisenoy est nommé préfet de l'Aisne le 26 mai 1873 ; il occupa cette fonction jusqu'en 1876.

Mots-clés

<u>Éducation</u>, <u>Emploi</u>, <u>Procédure (droit)</u>
Personnes citées<u>Paquerot</u>, <u>Marie Anastasie</u>
Notice créée par <u>Équipe du projet FamiliLettres</u> Notice créée le 07/07/2023
Dernière modification le 05/08/2025

Guise 8 deptembre 1 Monsieur le Bréfut, de renouvellement de l'année seolaire na m'obliger, par suite audepart de Mo me Paqueret, à leorganiser mes classes. I éprouve donc le plus grand besoin de savoir quelle suite doit être donnée à la demande que sur notre propie avis, j'ai en l'honneur de vous adresser le 30 cont dernier Préfét si en l'absence de la maitresse qui me fait defait je pouvais sans even devient retablir mes classes mistes, sous la disention de 16. d'ente, instruteur en Aitre de l'étables dement. Cela aurait le mérite poier mei de ver point laisser une certaine partie des enfants du Familiatère sans maitre et sans en seignement. Prifet, l'assurance de ma purfaite consideration.